Société française de photographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **2 (1890)**

Heft 12

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MM. É. Chable, président.
E. Mauler, vice-président.
P. Colin, trésorier.
F. de Montmollin, secrétaire.

Une commission de cinq membres est nommée pour organiser une exposition des meilleures photographies faites cet été par les membres de la Société.

Le Secrétaire,
F. de Montmollin.

Société française de photographie.

Séance du 7 novembre 1890.

Sur la proposition du Comité d'administration, M. Janssen, de l'Institut, est nommé par acclamation et à l'unanimité Président de la Société, en remplacement de M. Péligot.

M. le secrétaire signale un grand nombre d'expositions ; il doit y en avoir un peu partout, à Moscou, à Liverpool, à Bruxelles, à Vienne (Autriche), à Bordeaux, etc., etc.

M. Lacoste Delpérier est inventeur de « l'*Yxol* », révélateur dont un échantillon est déposé sur le bureau ; sa composition n'est pas indiquée.

M. Reeb présente un travail très consciencieux sur l'iconogène qu'il compare à l'hydroquinone ; il constate que ce dernier composé l'emporte en puissance réductrice sur l'autre.

A l'appui de son étude, M. Reeb distribue un révélateur l'*Éclair*, qu'il a préparé de la façon la plus rationnelle.

Au nom de M. Marey, de l'Institut, il est donné lecture de la communication par lui faite récemment à l'Académie des sciences. Un spécimen des nouvelles épreuves photochromographiques qu'il obtient avec son appareil perfectionné est présenté.

M. Ch. Gravier donne une preuve de l'importance des

procédés photocollographiques en indiquant la quantité considérable d'encre spéciale à cette impression qu'expédie la maison Lorilleux.

Cette maison publie des albums où se trouvent des spécimens de ses diverses sortes d'encres ; ils sont fort remarquables et montrent qu'on peut, sans sortir de France, se procurer les meilleures encres collographiques.

Au nom de la compagnie du celluloïde, M. Gravier présente un petit laveur à plaques très léger et d'un transport facile en voyage.

Deux feuilles de celluloïde cannelées sont reliées et maintenues par une armature en fil de fer galvanisé. Le tout se replie et est contenu dans une boîte qui reçoit aussi un seau en toile imperméable destiné à contenir le porte-plaques et l'eau en quantité voulue pour les immerger entièrement.

M. Molteni présente un agrandissement 30 × 40 obtenu avec négatif 9 × 12 et appareil à main.

Les deux épreuves, la petite et la grande, sont mises en regard. Par cette méthode excellente on peut arriver à tirer le meilleur parti possible des épreuves fournies par les petits appareils à main.

Une présentation de même nature est faite par un photographe de Lisbonne très estimé, M. Camacho. Ses agrandissements sont directs et sur papier Eastman d'après des originaux 9 × 12.

MM. Gilles frères ont construit une chambre universelle conforme aux résolutions du Congrès. Elle est complète autant que possible et réalise tous les perfectionnements indiqués par la pratique et réglementée par le Congrès en vue de l'uniformité des dimensions des planchettes, rondelles intermédiaires, etc.

M. Pector, secrétaire général du Congrès de 1889, a déposé sur le bureau une brochure imprimée chez MM. Gauthier-

Villars et fils, où se trouvent les documents qui n'ont pu trouver place dans le premier fascicule publié par les soins de l'administration supérieure.

On y remarque notamment les rapports divers, des renseignements statistiques, le discours de M. Janssen, les dessins des étiquettes et marques adoptées par le Congrès, les dessins des échelles, lampes et autres appareils à l'appui des décisions du Congrès.

M. le Président fait observer avec raison que cet ensemble est parfaitement présenté, grâce à M. Pector, qui a déployé beaucoup de zèle et d'activité pour réunir et grouper tous ces matériaux.

M. Imbault propose pour enlever la coloration jaune des clichés de les plonger dans une solution de ferricyanure de potassium à 1 pour 200. Puis on lave et on fixe à l'hyposulfite de nouveau.

M. de Villecholle recommande comme préférable l'emploi du bisulfite de soude ajouté au bain d'hyposulfite dans le rapport de 5 %.

MM. A. Lumière et fils présentent des projections de leurs positifs sur verre de microphotographies. Ces projections fort remarquables viennent à l'appui de la note précédemment communiquée par MM. Lumière (voir page 278) ; elles sont d'un très bel effet et sont très admirées.

M. Davanne s'est rendu au Congrès de la propriété littéraire et artistique qui s'est réuni dernièrement à Londres en octobre. M. Bulloz, représentant de la maison Braun, s'y trouvait également.

Après des discussions assez étendues, l'assemblée s'est ralliée à la motion présentée par M. Bulloz, en adoptant à l'unanimité le vœu suivant :

Il y a lieu d'accorder, sans restriction, aux œuvres photographiques le bénéfice des dispositions légales applicables aux œuvres des arts graphiques.

Grâce aux mots *Arts Graphiques*, qui donnent satisfaction à l'amour-propre des artistes, on espère que ce même vœu sera adopté lors de la nouvelle réunion du Congrès officiel de Berne.

Sur l'essai des objectifs.

L'essai des instruments les plus coûteux et les plus importants pour la photographie, les objectifs, a été le sujet de discussions les plus diverses, qui ont prouvé l'imperfection des méthodes de mesures actuelles. Malgré les méthodes scientifiques employées maintenant, c'est encore celles dites empyriques qui conservent le plus de valeur. De même que l'astronome essaie la puissance de sa lunette par la lecture d'un livre placé à une certaine distance, ou examine les constellations, de même que celui qui s'occupe de microscopie estime la qualité de son instrument par l'examen de petits objets, de même aussi le photographe peut considérer comme décisif l'examen fait avec différents diaphragmes, d'un portrait ou d'un paysage. Il est vrai que les opinions sur la plus ou la moins grande perfection d'un objectif varient ; car chacun entend différemment l'expression : « Netteté suffisante jusque dans les bords. » Celui qui s'occupe de reproductions demande une netteté complète, tandis qu'un autre se contentera d'une netteté moyenne.

Et sur ce point on ne s'entendra jamais. Pour moi je précise ma pensée sur cette expression : La netteté d'un objectif est suffisante lorsqu'un grossissement de 6 fois permet de distinguer encore les contours de l'image produite par cet objectif. Je suis sûr alors que le négatif supporte un grossissement de 6 fois, ce qui est déjà raisonnable.